

ALLOCUTION
de

Son Excellence
Monsieur Boubacar Sidiki TOURE
Ambassadeur de la République du Mali

À l'occasion
du Colloque sur le thème
« Sécurité et développement » en Afrique de l'Ouest,
les défis régionaux

Au Centre des Conférences de l'OCDE

Paris, le 12/06/2012

- Monsieur le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest;
- Monsieur le Directeur, Service européen pour l'action extérieure;
- Monsieur le Directeur, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs ;

Vous me permettrez d'adresser d'emblée mes premiers mots de remerciements chaleureux et de félicitations aux organisateurs de ce colloque pour le thème choisi. En effet, le thème "*Sécurité et Développement en Afrique de l'Ouest*" tombe à point nommé car, justement le Mali, mon pays, traverse une grave crise sécuritaire.

Mesdames, Messieurs,

Selon le document final du Sommet Mondial de 2005 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, **la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme constituent le socle sur lequel repose le système des Nations Unies et les fondements de la sécurité et du bien-être collectifs.** Il est donc évident que l'on peut affirmer sans ambages qu'il n'y a **pas de paix sans sécurité, pas de développement sans paix.**

N'est-il pas couramment dit que l'absence de sécurité hypothèque le développement et réciproquement la fragilité économique favorise les conflits et l'insécurité ? Cette pensée illustre bien la situation en Afrique de l'Ouest.

En effet, la recrudescence des crises freine considérablement le développement dans la sous région ouest africaine. Nombre de pays ont connu des conflits et sont en voie de redressement post-conflit, parmi lesquels on peut citer la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Libéria, la Sierra Leone. D'autres sont grandement fragilisés parce qu'ils sont en conflit ; c'est le cas du Mali présentement.

Ces crises entravent la capacité de nos pays à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement.

Si les programmes visant les objectifs du Millénaire pour le Développement accordent une primauté au volet économique, force est de constater que les pays qui souffrent de conflit et d'insécurité atteindront peu ou prou les objectifs du Millénaire. C'est pourquoi les programmes de développement conçus aujourd'hui avec l'appui des partenaires au développement accordent une place prépondérante à la consolidation de la paix et de la sécurité.

Nos autorités ont sérieusement pris en considération que les questions de paix, de sécurité et de gouvernance doivent être des piliers majeurs dans leurs stratégies de réalisation des Objectifs du Millénaire, notamment la réduction de la pauvreté.

Les États dits fragiles, c'est-à-dire ceux dont les Institutions ne peuvent pas fournir les services sociaux essentiels aux populations pauvres, offrent un terrain fertile pour le terrorisme qui menace la sécurité à l'échelle mondiale.

Face au caractère transnational des menaces telles que le trafic de drogue, le terrorisme, la prolifération des armes, il est essentiel que les États de la sous région renforcent leur coopération en faveur de la sécurité, mais aussi du développement.

Dans cette veine, la CEDEAO (la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest) s'est dotée de mesures pour renforcer sa politique d'intégration. Ces mesures portent sur :

- la coopération transfrontalière ;
- la promotion du développement durable ;
- la lutte contre l'insécurité et la consolidation de la paix ;
- la promotion de la bonne gouvernance et de la règle de droit.

Il reste entendu que la situation globale de l'Afrique de l'Ouest, où l'ampleur des défis sécuritaires et les exigences du développement durable sont notoires, l'effort conjugué des États, des organisations régionales, de la société civile et des partenaires aux développements est nécessaire pour soutenir la paix et le développement.

.../...

Pour conclure cette première partie de mon allocution consacrée à l'Afrique de l'Ouest en général, vous me permettrez de reprendre les propos de Monsieur Richard Manning, le Président du Comité d'Assistance au Développement de l'OCDE qui, en parlant des États fragiles, avait déclaré ceci : « Ces États représentent un énorme défi en terme de réalisation des Objectifs de Développement pour le Millénaire et qui ont un impact majeur sur la Sécurité à la fois au niveau régional et mondial. **Il faut que la Communauté des bailleurs de fonds maintienne son niveau d'engagement financier et améliore l'efficacité de son aide dans ses environnements particulièrement difficiles** ».

Mesdames, Messieurs,

S'agissant du Mali, considéré il y a encore peu, comme modèle de stabilité en Afrique, la volonté politique pour garantir le binôme sécurité développement n'a pas suffi à éviter un conflit.

Enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, privé de tout accès à la mer, le Mali, pays du Sahel, est soumis aux fléaux de la sécheresse et de la désertification.

Le Mali c'est aussi ce grand pays à culture séculaire. Les populations, diverses et variées, sont composées de plusieurs ethnies caractérisées par de profonds brassages et métissages tissés au fil des siècles. Chaque communauté préserve son identité, sa culture et ses traditions.

En la matière, la politique définie par les autorités maliennes a toujours été axée sur le dialogue ouvert et constructif.

Dans sa partie nord, communément appelée le septentrion, le Mali est confronté à une problématique de sécurité, paix et développement. L'enclavement du pays et la faiblesse du secteur industriel renforcent sa vulnérabilité.

Les Régions de Gao, Tombouctou et Kidal subissent une situation d'insécurité chronique se traduisant par un banditisme armé, des conflits armés intra et inter communautaires, des prises d'otages, des attitudes de méfiance entre communautés. Un ensemble d'ingrédients favorisant un climat délétère qui impacte

inévitablement le développement.

5

Bien avant la rébellion que nous vivons aujourd'hui, des prises d'otages, des agressions caractérisées et répétées ont été recensées dans la zone. Réduisant ainsi à néant, sur l'ensemble du territoire malien, le tourisme qui constituait une manne financière importante.

Alors comment assurer paix, sécurité et développement dans une région aux crises récurrentes comme le septentrion malien ?

Certes, c'est une mission délicate et complexe, dans un contexte difficile. Mais, en dépit des ressources limitées du Mali, les autorités ont toujours été animées par la volonté inébranlable de sécuriser les Régions Nord Mali. Elles ont bien mesuré que la menace sécuritaire ne pourrait trouver de solution pérenne que dans le développement des zones concernées.

Il y a lieu de rappeler la **politique de discrimination positive** découlant des différents accords signés à partir de 1991, mise en œuvre au profit des Touaregs.

De nombreux projets de développement ont été initiés en rapport avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux du Mali.

La nation malienne tout entière, a accepté de bon cœur que l'aide publique de l'Union européenne au développement du Mali soit presque exclusivement consacrée à son seul septentrion.

Ainsi de 2006 à 2012, 120 millions d'euros sont investis dans cette partie du Mali, concomitamment avec l'apport du budget national et d'autres sources de financement. Parmi les projets phares, on peut citer celui découlant de l'Accord d'Alger signé en 2006 dénommé **Programme Spécial pour la Paix, la Sécurité et le Développement des régions du Nord Mali (PSPSDN)** portant sur plusieurs actions de développement.

La première phase du PSPSDN allait consister en la création d'une quarantaine d'infrastructures destinées au casernement des forces armées et de sécurité et aux structures de l'Administration d'État. Elle prévoyait également la construction d'une vingtaine d'infrastructures socio-économiques (centres de santé, écoles, forages modernes, logement d'astreinte...) en faveur des

populations dans les régions de Kidal et Gao.

6

Beaucoup d'espoirs ont été placés dans ce programme ambitieux. Des résultats concrets étaient attendus sur du court terme. Les autorités maliennes misaient sur le PPSDN pour endiguer l'insécurité, la pauvreté, le chômage des jeunes, les prises d'otages avec son corollaire de trafics en tout genre.

Face aux multiples soubresauts du passé, aux rebellions identitaires, les autorités ont toujours œuvré dans une optique constructive. Le dialogue est privilégié aux armes. Une démarche qui a contribué, tant bien que mal, à aplanir les tensions, à préserver une certaine cohésion sociale, la stabilité politique du pays, qui sont les seuls vecteurs pour un développement durable.

Le PPSDN à peine lancé, les conséquences de la guerre en Libye ont rompu un équilibre déjà fragile dans le septentrion malien.

En effet, dès le mois de septembre 2011, tous les experts s'accordaient à dire que la situation au Sahel était des plus explosives. En effet, un certain nombre d'éléments découlant de la guerre en Libye, à savoir :

- des mouvements d'anciens combattants lourdement armés en provenance de ce pays,
- la circulation d'armes dans la bande sahélo-saharienne,

ces deux ingrédients réunis constituaient une nouvelle menace pour la stabilité et la sécurité de la région.

Les enjeux sécuritaires dans la bande sahélo saharienne ont des implications diverses et variées aussi bien pour les États riverains que pour les Pays de l'Europe de l'Ouest.

Les autorités maliennes n'ont eu de cesse d'alerter la Communauté internationale sur le retour de centaines d'hommes armés de Libye. Ce retour a effectivement accéléré la reprise de la rébellion qui avait pris fin en 2009 dans les Régions Nord Mali. Cette vaste région quasi-désertique difficile à contrôler sert depuis plusieurs années de sanctuaire à des unités combattantes d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) d'où elles sévissent dans d'autres pays de la bande sahélo-saharienne: Mauritanie, Niger et Algérie.

Il y a lieu de souligner que ces pays cités avaient décidé avec le Mali de mettre sur pied un **Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC)** basé à Tamanrasset (Algérie) avec pour objectifs :

- de procéder annuellement à une évaluation de la situation sécuritaire prévalant dans la région du Sahel
- et de définir des actions concertées pour la concrétisation d'une stratégie commune de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

Les autorités maliennes, par leurs alertes, entendaient obtenir l'adhésion de tous les pays et de tous les peuples à la lutte commune contre la problématique de l'insécurité dans la région sahélo-saharienne, dont la finalité est l'assurance d'un développement durable et d'un progrès social commun.

Malheureusement les alertes n'ont pas eu l'effet escompté. La suite est connue et aujourd'hui, le constat est des plus alarmants. Le Mali est coupé en deux. Les régions nord sont occupées par des groupes lourdement armés. Ce sont des centaines de milliers de personnes déplacées. Des violations graves des droits humains sont constatées sur le terrain (viols, assassinats, etc...).

Le Mali qui a d'énormes défis de développement à relever n'a pas besoin d'un conflit armé dont les conséquences sur la cohésion nationale et la stabilité du pays et de la sous-région seront incalculables.

L'histoire parle pour nous et éclaire le présent. La balkanisation préconisée par les groupes armés n'est pas une réponse au développement socio-économique. La balkanisation est le contraire du développement. La balkanisation, c'est la guerre, c'est la régression économique, c'est l'humain violé.

Je voudrais saisir cette tribune pour dire que le contre-pied de la balkanisation c'est l'unité, la fraternité et la solidarité des Communautés du Mali, autrement dit c'est le tous ensemble dans le respect de la diversité, le contraire du chacun pour soi.

.../...

8

Les revendications doivent s'inscrire dans le cadre d'un dialogue démocratique. Les revendications ne doivent pas être imposées par le feu des armes, car la paix et la sécurité restent les conditions essentielles et nécessaires du développement.

Pas d'avenir humain, pas de perspectives de développement sans l'unité du Mali.

Comme le proclame si bien, l'Acte constitutif de l'UNESCO : « **les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes et c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix** ».

Nous avons l'obligation morale de continuer à agir avec détermination et persévérance auprès de nos frères qui ont pris les armes pour leur faire admettre et partager une culture de la paix qui permet aux hommes de se dépasser et de s'inscrire dans une logique de réconciliation pour faire face au seul combat qui vaille, celui du développement.

Mesdames, Messieurs,

Pour terminer, je réitère mes remerciements au Club du Sahel pour son appui au peuple malien qui traverse une douloureuse épreuve.

Je vous remercie de votre aimable attention.